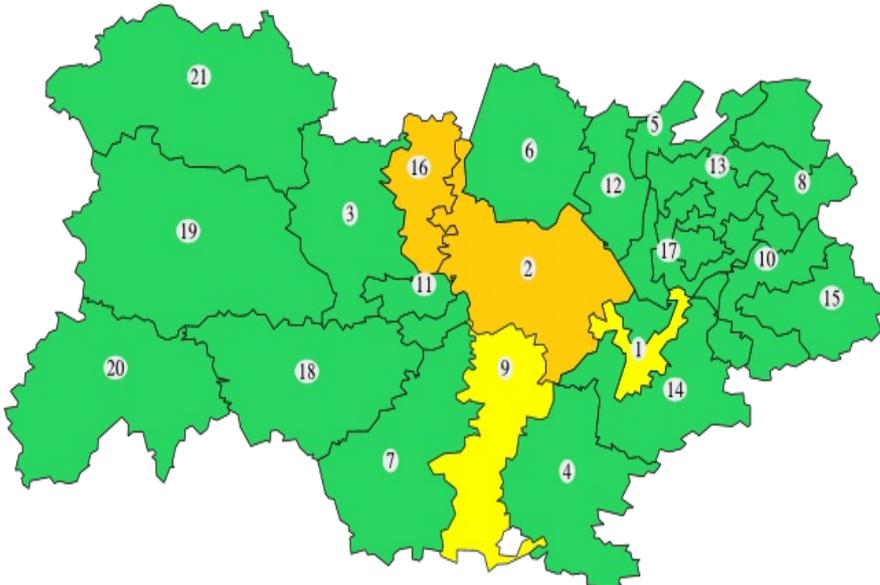


>> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
16	Zone des Coteaux	O3	180
2	Bassin Lyon Nord-Isère	O3	180
1	Bassin Grenoblois	O3	180
9	Vallée du Rhône	O3	180

Pas de vigilance particulière	
Vigilance jaune	Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
Vigilance orange	Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
Vigilance rouge	Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>> Commentaire de la situation et de l'évolution

Vendredi 31 juillet, malgré un léger flux de sud, les masses d'air restent très stables et les températures caniculaires. Les taux d'ozone devraient donc progresser à nouveau et pourraient franchir le seuil réglementaire d'informations sur plusieurs territoires. Aussi, les vigilances actives sur le Bassin lyonnais Nord-Isère, la zone des Coteaux et le bassin grenoblois sont maintenues. Le dispositif est renforcé avec l'activation d'une vigilance jaune sur la Vallée du Rhône.

Samedi 1er août, quelques perturbations orageuses nocturnes devraient traverser la région et amorcer un léger brassage des masses d'air. Le vent passe en flux de nord et devrait se faire plus présent dans l'après-midi. Dans ces conditions, les taux d'ozone pourraient légèrement décroître mais la vigilance reste de mise car ils resteront proches du seuil réglementaire.

Dimanche 2 août, une amélioration plus franche de la situation est attendue avec un renouvellement de la masse d'air et des températures en baisse.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain 1er août à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes